



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question écrite n° 7503

Texte de la question

M. André Schneider attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'insécurité que rencontre la population sur le territoire de la communauté urbaine de Strasbourg, notamment dans les quartiers de Cronenbourg, Hautepierre et Koenigshoffen, et dans les villes de Schiltigheim et Bischheim (voitures incendiées, cycliste poignardé, rixe entre clans, agressions répétées devant les distributeurs de billets, pavés lancés sur les bus, transformateur électrique saboté...). Les plaintes et pétitions déposées témoignent à la fois de la recrudescence des actes de violence contre les personnes et des dégradations de plus en plus graves de matériels, mais surtout du jeune âge des agresseurs qui agissent souvent en bandes. Il l'interroge donc sur les moyens qu'il envisage de mettre en oeuvre pour pallier cette situation vivement préoccupante, particulièrement lorsqu'elle est le fait de mineurs, ainsi que pour assurer de manière conséquente la sécurité des personnes et des biens gravement menacée.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'insécurité que rencontre la population sur le territoire de la communauté urbaine de Strasbourg, notamment dans certains secteurs où les nombreuses plaintes et dénonciations témoigneraient de la recrudescence de la violence contre les personnes et les biens ; il évoque, à cet égard, les évolutions dans les quartiers de Cronenbourg et Koenigshoffen et celle des villes de Schiltigheim et Bischheim. Compétente sur l'ensemble de ces sites, la circonscription de sécurité publique de Strasbourg enregistre une diminution globale du total des crimes et délits constatés, chiffrée au 31 décembre 1997, à moins 5,78 %, après (une baisse de moins 6,1 % pour l'année 1996, par rapport à l'année précédente, la délinquance de voie publique ayant tout naturellement connu des tendances identiques). Toutefois, si les secteurs de Schiltigheim (- 8,7 %) et Bischheim (- 12,2 %) s'inscrivent dans ces orientations, les quartiers de Loenigshoffen, Cronenbourg et Hautepierre ont respectivement connu des augmentations de plus 6,8 %, plus 10,7 %, et plus 22,3 % qui procèdent essentiellement de l'accroissement du nombre de dégradations de biens et des vols de véhicules. Parallèlement, les incendies de voitures sont passés de 17 à 61, à Hautepierre, et de 28 à 41, à Cronenbourg pour l'année 1997. Cette situation n'a pas manqué de contribuer à l'émergence d'un fort sentiment d'insécurité malgré les efforts importants déployés par les services de sécurité publique qui ont procédé à de nombreuses interpellations dans ces quartiers et notamment des auteurs de dégradations d'un transformateur électrique ou plus récemment de jeunes qui avaient incendié une cabine téléphonique. S'agissant de l'affaire du cycliste agressé, l'enquête est en cours aux fins d'en identifier l'auteur. Par ailleurs, en 1997, plus de cinquante individus ont été mis en cause pour des incendies de véhicules dont le nombre s'élève à 588 à la date du 31 décembre 1997. Le regain de tension déjà enregistré dans les quartiers sensibles durant les fêtes de Noël s'est encore accentué dans les derniers jours de 1997 et au début 1998. Ainsi, durant la période allant du 31 décembre 1997 au 3 janvier 1998, 105 véhicules ont été incendiés dans le ressort de la communauté urbaine de Strasbourg, dont une large majorité dans les quartiers sensibles (Hautepierre en particulier). L'important dispositif mis en place (plus de 400 fonctionnaires) a permis l'interpellation de 17 individus dont 14 mineurs, mis en cause dans des incendies de voitures et la résolution de 29 incendies de véhicules automobiles, ce qui représente un taux de réussite pour les services de police de 27,6 %. Même si leur nombre diminue, les mineurs sont en effet nombreux parmi les auteurs d'infractions de voie

publique ; il reste que des difficultés de prise en charge judiciaire les concernant ne facilitent pas en ce domaine la lutte contre la récidive. Aussi, les services de sécurité publique avec le concours de C.R.S. sont-ils fortement mobilisés à la fois pour prévenir la commission de tels faits et pour procéder à des interpellations dans les quartiers. A cet effet, des moyens adaptés, notamment des véhicules rapides, ont été attribués à la brigade anticriminalité de Strasbourg et des effectifs supplémentaires seront mis en place dès janvier prochain, la circonscription de Strasbourg devant bénéficier de l'affectation de seize élèves gardiens de la paix. Ce service a également été retenu dans le programme national des adjoints de sécurité, le principe de ces créations, outre qu'elles contribuent à l'emploi des jeunes, permettent en garantissant de nouveaux redéploiements de policiers, de mieux répondre à l'attente de la population en matière de sécurité. Avant la fin de l'année 1998, le département du Bas-Rhin disposera de 123 adjoints de sécurité dont le plus grand nombre bénéficiera à la circonscription de Strasbourg. Ces mesures devraient être inscrites dans le futur contrat local de sécurité actuellement en cours d'élaboration et qui devrait être prochainement signé par le préfet, le procureur de la République et les maires des communes concernées.

Données clés

Auteur : [M. André Schneider](#)

Circonscription : Bas-Rhin (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7503

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 8 décembre 1997, page 4449

Réponse publiée le : 16 février 1998, page 928